



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 129489

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le décret du 14 décembre 2007 portant nomination d'un ambassadeur, chargé de la dimension culturelle de la présidence française de l'Union européenne. Elle lui demande de lui indiquer pour quelles raisons le Gouvernement a estimé nécessaire la création de ce poste, quelles actions l'ambassadeur a menées depuis sa nomination et s'il a été mis un terme à son mandat à la fin de la présidence française de l'Union européenne. Elle lui demande enfin de préciser quelle a été la charge financière de cette fonction pour le ministère.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129489

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1755

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)